



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DU CAP-ROUGE

9^{ème} ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi, 19 décembre 2017, 19 h
Centre communautaire de Cap-Rouge
4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Roch Maltais	Président
M ^{me} Rita Veilleux	Trésorière
M ^{me} Denyse Dumas	Secrétaire
M. Martin Blanchette	Administrateur
M. Pierre Gagnon	Administrateur
M. Michel Lagacé	Administrateur
M. Louis Martin	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ÉTAIENT ABSENTS :

M ^{me} Sylvie Roy	Vice-présidente
M. Jacki Dallaire	Administrateur

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M ^{me} Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, district Cap-Rouge-Laurentien
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
M ^{me} Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

7 citoyens présents

9ème ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi, 19 décembre 2017, 19 h
Centre communautaire de Cap-Rouge
4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROJET D'ORDRE DU JOUR

17-09-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
17-09-02	Adoption du projet d'ordre du jour	19 h 05
17-09-03	Adoption du procès-verbal du 28 novembre 2017	19 h 10
17-09-04	Suivis du procès-verbal du 28 novembre 2017 dont les points suivants : <ul style="list-style-type: none">- Dossier Anacolor- Projet résidentiel sur la rue des Maires-Lessard- Piste cyclable sur la plage Jacques-Cartier- Chaire de l'Université Laval – projet du Mail de Cap-Rouge- Travaux – intersection Le Gendre et boul. de la Chaudière	19 h 15
17-09-05	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 40
17-09-06	Période de questions et commentaires réservée au public	19 h 50
17-09-07	Fonctionnement du conseil <ul style="list-style-type: none">• Information et communication<ul style="list-style-type: none">- Commentaires des conseils de quartier sur le projet de règlement du gouvernement sur la participation publique en matière d'aménagement• Les comités<ul style="list-style-type: none">- Plan directeur et plan d'action du boul. de la Chaudière- Le Livre d'or- Sécurité- Comité page Facebook- Table de concertation vélo- Environnement et protection de la nature• Trésorerie	20 h 10
17-09-08	Divers	20 h 40
17-09-09	Levée de l'assemblée	20 h 45

17-09-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19 h. M. Roch Maltais, président, rappelle le rôle et la mission d'un conseil de quartier.

17-09-02 ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Roch Maltais passe en revue les sujets à l'ordre du jour et demande s'il y a ajout, retrait ou modification de sujets.

Le sujet *Panel Vivre en Ville* est ajouté au Point 17-09-07 : Information et communication.

Résolution CQCR-17-CA-60

Sur proposition de M. Pierre Gagnon, appuyée par M^{me} Rita Veilleux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2017

Résolution CQCR-17-CA-61

Sur proposition de M. Louis Martin, appuyée par M. Pierre Gagnon, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 28 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-04 SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2017

Dossier Anacolor : On est toujours en attente du suivi relatif au recours collectif. De son côté, le Tribunal administratif du Québec (TAQ) étudie également le dossier.

Projet résidentiel sur la rue des Maires-Lessard : Une demande d'inspection a été demandée à la Ville. Aussi le 5 décembre dernier, des réponses ont été transmises par M^{me} Priscilla Lafond à la personne représentante des citoyens du secteur. Tout est conforme en regard du bâtiment en construction.

Piste cyclable sur la plage Jacques-Cartier : Une rencontre était bien planifiée le mardi 12 décembre 2017 entre les deux conseils de quartier Cap-Rouge et Pointe-de-Sainte-Foy pour discuter du sujet, mais en raison de la tempête cette journée-là, elle a dû être annulée. Elle sera reprise en janvier 2018.

Une citoyenne fait valoir le caractère sécuritaire devant relier les pistes cyclables des deux territoires.

Chaire de l'Université Laval : M. Roch Maltais est en attente du nom d'une personne-ressource à l'Université Laval, qui lui sera fourni par le promoteur Immostar.

Travaux – intersection Le Gendre et boul. de la Chaudière : M^{me} Priscilla Lafond indique qu'il n'y aura pas installation de panneaux ARRÊT à cette intersection puisque les travaux sont majoritairement terminés à l'intersection Le Gendre/Blaise-Pascal. De même, vu l'avancement des travaux d'excavation dans le secteur du parc Chaudière, il est trop tard pour requérir la présence de signaleurs dans le secteur.

Sécurité/intersection rue Joseph-E-Bédard et boul. de la Chaudière : Une citoyenne demande à nouveau un panneau Arrêt pour sécuriser les piétons traversant le boulevard. M^{me} Anne Corriveau rappelle que les constats effectués ne le justifient pas. De plus, l'installation prochaine de feux de circulation au coin du boulevard de la Chaudière et de l'avenue Le Gendre obligerait le retrait d'un tel panneau Arrêt, en raison des normes.

17-09-05

PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Marie-Josée Savard

M^{me} Marie-Josée Savard, nouvelle conseillère municipale, se dit contente d'accompagner le conseil de quartier et d'offrir sa collaboration. Elle aborde les sujets suivants :

- 1) Anacolor : Elle est en lien avec le comité de liaison Anacolor. On est à regarder les programmes gouvernementaux pour procéder à la relocalisation d'Anacolor.
- 2) Plan directeur et plan d'action du boul. de la Chaudière : Une réflexion est en cours à la Ville. Celle-ci accueille la volonté du conseil de quartier du Cap-Rouge d'être associé au développement du secteur.
- 3) Pistes cyclables (vélo) : M^{me} Savard exprime la prise en compte de ce transport actif dans tout nouveau développement routier initié par la Ville.

En terminant, M^{me} Savard tient à souhaiter de joyeuses fêtes à toute l'assemblée présente.

M^{me} Anne Corriveau

Elle aborde les sujets suivants :

- 1) Parc Chaudière : Les premiers travaux vont bon train dans l'aménagement du parc Chaudière.
- 2) Agrile du frêne : Elle mentionne qu'un article sur ce thème est paru dans Le Soleil du samedi 16 décembre 2017. On lit que l'agrile du frêne est détecté à Québec. Cette « détection » d'agrile est en fait la capture d'un seul spécimen, un adulte, dans le

parc de Notre-Dame-de-la-Garde à l'aide d'un piège spécial installé tard dans la saison.

À une question adressée lors de la dernière séance du conseil de quartier, à savoir s'il y aura un plan d'action de la Ville, on fera un suivi.

À son tour, M^{me} Corriveau adresse ses vœux de joyeuses fêtes à toute l'assemblée présente.

17-09-06

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES RÉSERVÉE AU PUBLIC

Un citoyen déplore l'entretien déficient des différentes côtes du territoire de Cap-Rouge en hiver. Elles demeurent glissantes. Il cite la Côte de Cap-Rouge, celle de la Promenade-des-Sœurs, celle des Grandes-Marées et la côte présente sur la rue Saint-Félix.

Un autre citoyen se demande si la patinoire du parc Chaudière sera disponible durant la période des Fêtes. M^{me} Anne Corriveau informe qu'on a dû déplacer la roulotte existante en raison des travaux et qu'elle n'est plus desservie pour le moment en électricité. Elle fera un suivi sur la disponibilité de l'équipement.

Une citoyenne s'étonne qu'on ait coupé trois arbres matures le long de la rivière, près du parc des Meuniers. Étaient-ils malades ? Veut-on faire place à une aire de jeux ? C'est qu'en octobre 2016, le conseiller municipal M. Laurent Proulx avait informé que des modules de jeux seraient installés dans ce parc en 2018. M^{me} Marie-Josée Savard fera un suivi.

Un citoyen émet l'idée d'exploiter le potentiel du parc nautique du Cap-Rouge. Il suggère de l'animation sur le ponton, en collaboration avec la Société historique du Cap-Rouge. M^{me} Priscilla Lafond fera un suivi.

17-09-07

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

▪ Information et communication

Commentaires des conseils de quartier sur le projet de règlement du gouvernement sur la participation publique en matière d'aménagement : Douze conseils de quartier se sont réunis le 11 décembre dernier pour préparer un court mémoire sur le projet de règlement publié par le gouvernement.

Résolution CQCR-17-CA-62

Objet : Mémoire du Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec portant sur le projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

ATTENDU qu'une rencontre du Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec s'est tenue le 11 décembre 2017 ;

ATTENDU que douze conseils de quartier étaient représentés à cette rencontre dont le conseil de quartier du Cap-Rouge par son président ;

ATTENDU que les administrateurs des conseils de quartier présents ont discuté du projet de règlement provincial portant sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme et ont présenté leurs positions respectives ;

ATTENDU que lors de cette rencontre, il a été débattu et convenu par les administrateurs présents du contenu de principe d'un mémoire à être acheminé au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'ici le 29 décembre 2017 au plus tard ;

ATTENDU que le compte-rendu de la rencontre du 11 décembre 2017 contenant le plan de rédaction du mémoire a été partagé avec les administrateurs du conseil de quartier du Cap-Rouge et que ceux-ci en ont pris connaissance ;

ATTENDU que les administrateurs du conseil de quartier du Cap-Rouge sont en accord avec l'esprit, les orientations, les commentaires et les recommandations contenus dans le plan de rédaction du mémoire ;

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT, sur proposition de M. Roch Maltais, appuyée par M. Pierre Gagnon, que le conseil de quartier du Cap-Rouge appuie le dépôt du mémoire rédigé par le Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec portant sur le projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme et autorise le président, M. Roch Maltais, à signer le mémoire au nom du conseil de quartier du Cap-Rouge ou à y adhérer et à diffuser le contenu de ce mémoire auprès de la population et des élus provinciaux.

▪ **Les comités**

- Plan directeur et plan d'action du boul. de la Chaudière :

M. Roch Maltais a fait parvenir une note de suivi à l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge en regard du dossier.

- Le Livre d'or :

M. Martin Blanchette propose une mention honorable à Village Monde dont les fondateurs sont issus de Cap Rouge. Cet organisme à but non lucratif met en contact des villageois ayant un hébergement à louer et des voyageurs en quête d'expériences originales. Parlant de tourisme durable, déjà plus de 20 pays peuvent être visités.

Résolution CQCR-17-CA-63

Il est résolu UNANIMEMENT, sur proposition de M. Martin Blanchette, appuyée par M^{me} Rita Veilleux, dans le cadre du processus de reconnaissance du Livre d'or du conseil de quartier du Cap-Rouge, pour la catégorie Groupe, qu'une mention honorable soit décernée à l'organisme Village Monde, une organisation non gouvernementale dont le siège et plusieurs administrateurs sont domiciliés dans le quartier du Cap-Rouge, et ce, pour souligner leur implication dans l'établissement d'un réseau de tourisme durable à travers le monde dans l'intérêt des communautés locales et pour le plaisir des voyageurs. La communauté du quartier du Cap-Rouge est fière de reconnaître l'originalité et les objectifs associés à cette ONG, de même que son rayonnement à l'international en tant qu'organisme fondé et administré dans le quartier.

Résolution CQCR-17-CA-64

Sur proposition de M. Roch Maltais, appuyée par M. Martin Blanchette, il est résolu que M. Pierre Gagnon, administrateur, se joigne au comité Livre d'or.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Sécurité :

Rien à signaler.

- Comité page Facebook :

M. Louis Martin assure une bonne vigie sur la page Facebook du conseil de quartier. Déjà plusieurs informations y sont déposées.

- Table de concertation vélo :

Nous ne connaissons toujours pas la date de la prochaine rencontre.

- Environnement et protection de la nature :

M. Michel Lagacé informe que :

- 1) Une entente a été conclue entre la Ville et le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge concernant l'entretien des sentiers pédestres le long de la rivière du Cap Rouge.
- 2) Une entente a été conclue entre l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge pour l'entretien hivernal du sentier de la Promenade Samuel de Champlain.

- **Trésorerie**

La trésorière M^{me} Rita Veilleux informe d'un solde bancaire de 1 363,99 \$ en date du jour.

Résolution CQCR-17-CA-65

Sur proposition de M^{me} Rita Veilleux, appuyée par M^{me} Denyse Dumas, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M^{me} Francine Lafrenière pour la préparation du procès-verbal de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-08 DIVERS

Devant l'heure tardive, le sujet *Panel Vivre en Ville* est reporté à la prochaine séance.

17-09-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Avant de quitter, le président M. Roch Maltais tient à adresser à tous ses meilleurs vœux de Joyeux Noël et de Bonne année.

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est demandée à 21 h et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par M^{me} Francine Lafrenière et révisé par M. Roch Maltais, président et M^{me} Denyse Dumas, secrétaire.

Signé

Roch Maltais, président

Signé

Denyse Dumas, secrétaire